



Portes ouvertes 2026 Inspé

Licence Professorat des écoles

Questions abordées lors de la présentation

- Qu'est-ce que l'Inspé ?
- Qu'est-ce que la LPE ? (objectifs, contenus, enseignements, débouchés)
- Quel concours pour devenir professeur des écoles ?
- Quel est le cursus complet pour devenir professeur des écoles ?
- Comment s'inscrire à la LPE ?
- Questions diverses



L'Inspé

Une formation à l'Inspé de Besançon

L'INSPÉ de Franche-Comté (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) est un établissement composante de l'université Marie & Louis Pasteur chargé de la formation des futurs enseignants et personnels d'éducation.



Objectifs de la LPE

**Arrêté du 9 septembre 2025 fixant le cadre national de la licence
professorat des écoles**

Acquisition des connaissances fondamentales pour enseigner le français, les mathématiques et l'ensemble des champs disciplinaires de l'école afin de répondre à l'exigence de la polyvalence

Acquisition des premières notions de pédagogie et de didactique adaptées à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire

Compréhension du fonctionnement du système éducation et d'appréhender le cadre institutionnel d'exercice du métier de professeur des écoles

Acquisition de compétences transversales pour appréhender les enjeux éducatifs et sociétaux liés à l'éducation et à la scolarisation des élèves et permettant de développer une pensée critique

Découverte progressive du métier de professeur des écoles, notamment par des stages d'observation et de pratique accompagnée dans les écoles

Préparation au concours de recrutement de professeur des écoles

Quelles compétences travaillées au sein de la LPE ?

Quelques éléments susceptibles d'évoluer mais pouvant donner une idée des objectifs de la formation dispensée au sein de la licence PE.

10 compétences travaillées

C1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires liés aux contenus à enseigner

C2 : Concevoir son enseignement au service des apprentissages des élèves

C3 : Comprendre les enjeux de la polyvalence à l'école primaire

C4 : Mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage

C5 : Appréhender les élèves, leur diversité et les processus d'apprentissage

C6 : Comprendre les enjeux du système éducatif

C7 : Inscrire son action au sein du service public d'éducation

C8 : Définir son action à partir des enjeux liés à la diversité des contextes scolaires

C9 : Mobiliser la recherche afin de mieux comprendre les spécificités et les enjeux de l'enseignement à l'école primaire

C10 : S'appuyer sur des expériences pratiques pour construire son projet professionnel

Quels enseignements ?

Les enseignements de la licence professorat des écoles (LPE) sont dispensés en quatre blocs pour un volume total de 1570 heures complétés d'au moins 10 semaines de stage.

Bloc de formation	Objectifs
Bloc 1 - S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	→ Consolider la maîtrise des disciplines enseignées à l'école (français, mathématiques, langage, etc.) → Découvrir les caractéristiques et les priorités de l'enseignement à l'école primaire (acquisition du langage, apprentissage de la lecture, numération, motricité, etc.) + préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE
Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage	→ Comprendre le développement de l'enfant, ses façons d'apprendre, les étapes des cycles scolaires, la diversité des élèves, ainsi que les pratiques d'enseignement et d'évaluation
Bloc 3 - S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier	→ Présentation des valeurs de la République, du fonctionnement du système éducatif français et ses enjeux actuels, des droits et devoirs du fonctionnaire → Maîtriser les relations avec les partenaires de l'école, notamment avec les familles + préparation à la seconde épreuve orale du CRPE
Bloc 4 - Construire son projet professionnel	→ Familiariser pleinement avec les situations concrètes d'enseignement → 10 semaines de stage en école ou autre structure éducative. Accompagnement pendant ces stades, échanges avec des professionnels, travail en groupe et découverte d'autres métiers de la formation

Adaptation à chaque territoire

Stages et alternance

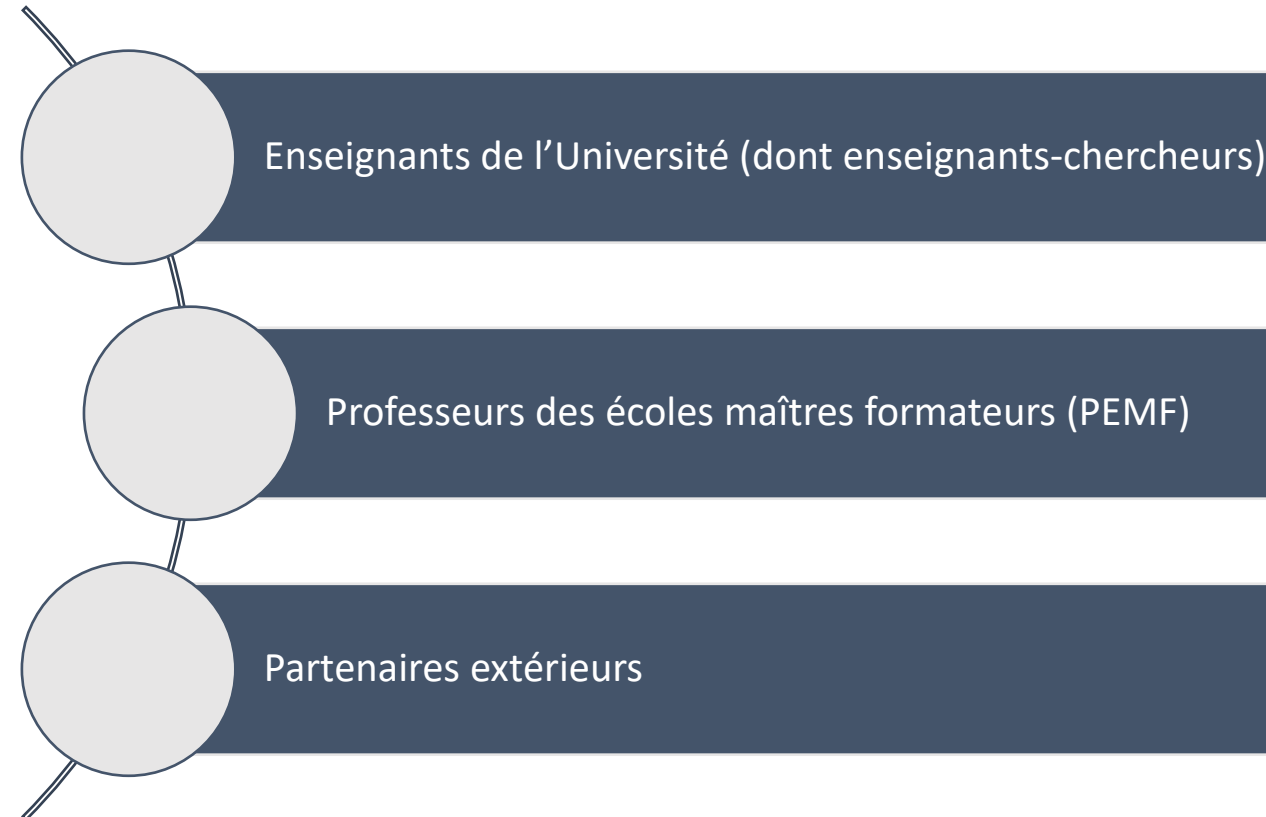
- Une découverte progressive du métier de professeur des écoles : au moins 10 semaines de stage envisagées de la L1 à la L3.
- Vers des stages d'observation et de pratique accompagnée avec des professionnels du terrain.
- La possibilité de réaliser des stages à l'international.



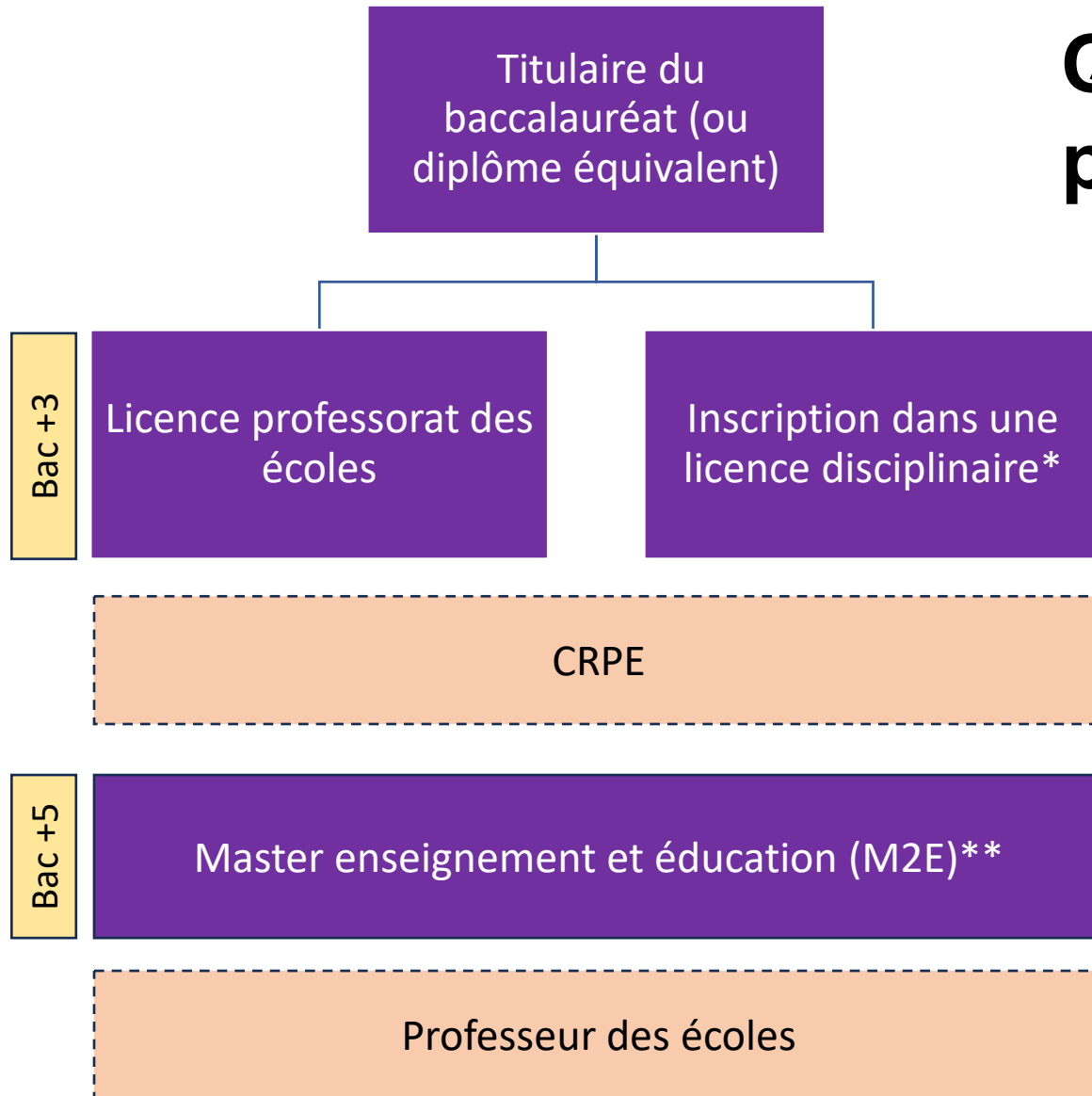
Quels enseignants ?

Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'Inspé, ainsi que ceux des composantes de l'université Marie & Louis Pasteur, dispensent les enseignements de la licence et des masters. Les professionnels de terrain (professeurs des écoles maîtres formateurs, professeurs formateurs académiques, professeurs associés) contribuent à la formation au sein de l'équipe pédagogique de l'Inspé.

Une équipe pluri-catégorielle



Quel parcours pour devenir professeur des écoles ?



*Si vous souhaitez devenir professeur des écoles, vous pouvez également choisir une autre licence, correspondant par exemple à l'une des disciplines enseignées à l'école primaire (français et mathématiques, mais aussi sciences, histoire-géographie, langue vivante, EPS, etc.).

**Possibilité de rejoindre le M2E même sans obtention du concours.

Une licence focalisée sur ce débouché professionnel

Le concours du CRPE

2 épreuves d'admissibilité

- Épreuve écrite portant sur les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques (4h, coeff. 5)
- Épreuve écrite portant sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS : histoire-géographie et enseignement moral et civique ; sciences et technologie ; arts (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts) ; langue vivante (4h, coeff. 3)

2 épreuves d'admission

- Épreuve orale en français ou mathématiques : exposé suivi d'un échange avec le jury (1h de prép. + 1h, coeff. 5)
- Épreuve orale divisée en 2 parties (55', coeff. 3) :
 - EPS : connaissance, analyse et réflexion
 - Projection dans le métier : présentation (motivation, parcours, expérience, etc.) + entretien avec le jury



Pour + d'informations



devenirenseignant.gouv.fr

Lycéen → Étudiant → En reconversion →

Rechercher



Choisir d'être enseignant ▾ Découvrir les métiers ▾ Se former ▾ Recrutement ▾ Ressources ▾

Accueil > Les épreuves des concours externes bac+3 de recrutement de professeurs des écoles



Les épreuves des concours externes bac+3 de recrutement de professeurs des écoles

Les épreuves des concours externes bac+3 de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) se composent de 2 ou 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 ou 3 épreuves orales d'admission.

Mise à jour : Décembre 2025

Des exemples de « sujets 0 » pour se rendre compte des exigences du CRPE

CRPE BAC + 3 Sujet 0 / Première épreuve d'admissibilité

Ce sujet comporte deux parties indépendantes, l'une en français et l'autre en mathématiques. La durée de traitement par le candidat de chacune des parties est estimée à 2 heures. Les barèmes indicatifs sont établis sur 20 points pour chaque partie. S'agissant de la note finale pour l'épreuve, elle sera composée d'une note sur 10 pour chaque partie. Une note inférieure à 2,5 sur 10 à l'une des parties est éliminatoire.

Partie A – Français

Il revint de son voyage dès le soir même, et dit qu'il avait reçu des lettres dans le chemin, qui lui avaient appris que l'affaire pour laquelle il était parti venait d'être terminée à son avantage. Sa femme fit tout ce qu'elle put pour lui témoigner qu'elle était ravie de son prompt retour. Le lendemain, il lui redemanda les clefs, et elle les lui donna, mais d'une main si tremblante qu'il devina sans peine tout ce qui s'était passé. « D'où vient, lui dit-il, que la clef du cabinet n'est point avec les autres ? » – Il faut, dit-elle, que je l'ai laissée là-haut sur ma table. Ne manquez pas, dit-il, de me la donner tantôt. » Après plusieurs remises, il fallut apporter la clef. La Barbe bleue, l'ayant considérée, dit à sa femme : « Pourquoi y a-t-il du sang sur cette clef ? – Je n'en sais rien, répondit la pauvre femme, plus pâle que la mort. – Vous n'en savez rien ? reprit la Barbe bleue ; je le sais bien, moi ! Vous avez voulu entrer dans le cabinet ? Hé bien, Madame, vous y entrerez, et irez prendre votre place auprès des dames que vous y avez vues. » Elle se jeta aux pieds de son mari, en pleurant et en lui demandant pardon, avec toutes les marques d'un vrai repentir de n'avoir pas été obéissante. Elle aurait attendu un rocher, belle et affligée comme elle était ; mais la Barbe bleue avait le cœur plus dur qu'un rocher. « Il faut mourir, Madame, et tout à l'heure¹. – Puisqu'il faut mourir, répondit-elle en le regardant les yeux baignés de larmes, donnez-moi un peu de temps pour prier Dieu. – Je vous donne un demi-quart d'heure, mais pas un instant davantage. » Lorsqu'elle fut seule, elle appela sa sœur et lui dit : « Ma sœur Anne (car elle s'appelait ainsi), monte, je te prie, sur le haut de la tour, pour voir si mes frères ne viennent point ; ils m'ont promis qu'ils me viendraient voir aujourd'hui, et si tu les vois, fais-leur signe de se hâter. » La sœur Anne monta sur le haut de la tour, et la pauvre affligée lui criait de temps en temps : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » (383 mots)

Charles Perrault, *La Barbe bleue* (1697)

Partie A.1 (syntaxe, grammaire, orthographe) : 6 points

1. Récrire le passage suivant (lignes 1 à 3) en mettant les sujets des verbes au pluriel.

« Il revint de son voyage dès le soir même, et dit qu'il avait reçu des lettres dans le chemin, qui lui avaient appris que l'affaire pour laquelle il était parti venait d'être terminée à son avantage ».

2. Donner, dans le passage suivant (lignes 4 à 9), la nature des six mots soulignés. Justifier les réponses.

« Le lendemain, il lui redemanda les clefs, et elle les lui donna, mais d'une main si tremblante qu'il devina sans peine tout ce qui s'était passé. « D'où vient, lui dit-il, que la clef du cabinet n'est point avec les autres ? » – Il faut, dit-elle, que je l'ai laissée là-haut sur ma table. Ne manquez pas, dit-il, de me la donner tantôt. » Après plusieurs remises, il fallut apporter la clef. La Barbe bleue, l'ayant considérée, dit à sa femme : « Pourquoi y a-t-il du sang sur

¹ Tout à l'heure signifie sur-le-champ en français du XVII^e siècle.

CRPE BAC + 3

Sujet 0 / Première épreuve d'admission

Notion : Résolution de problèmes algébriques

Questions :

1. Un enseignant a proposé le problème ci-dessous (Document A) à des élèves de CM2.

Analyser la réponse de l'élève (Document B) en termes de réussites et d'erreurs.

2. Résoudre le problème présenté dans le document A à l'aide d'une mise en équations. On pourra noter x et y la masse respective, en gramme, des briques rouges et des briques bleues.
3. Un enseignant souhaite travailler l'objectif « Résoudre des problèmes algébriques » avec des élèves de cours moyen. A cette fin, il propose les deux problèmes présentés dans le document C.

Résoudre ces problèmes et identifier pour chacun d'entre eux l'intérêt qu'il présente pour travailler cet objectif.

Documents fournis aux candidats :

Document A

On a effectué deux pesées avec des briques en plastique d'un jeu de construction. Il y a deux types de briques : des briques bleues et des briques rouges.



Trouve combien pèse une brique bleue et combien pèse une brique rouge.

Document B

Réponse d'un élève :

« On multiplie la deuxième balance par 2, ça fait 40 g à droite et 4 briques rouges à gauche que je peux remplacer par 3 briques bleues d'après la première balance.

On a donc 4 briques bleues qui pèsent 40 g.

On en déduit qu'une brique bleue ça fait 10 g.

1 brique bleue et 2 briques rouges ça pèse 20 g, comme une brique bleue pèse 10 g alors 2 briques rouges ça pèse 10 g.

Une brique rouge pèse donc 5 g. »



**Des
informations
pas encore
officielles !**

Pour les étudiants de la LPE, l'évocation d'un projet de concours spécial ?

Une épreuve écrite d'admissibilité (épreuve disciplinaire appliquée)

- En français et mathématiques
- Avec une dimension didactique

Deux épreuves orales d'admission

- Une première épreuve disciplinaire appliquée portant au choix du candidat sur les autres domaines d'enseignement de l'école primaire à l'exception de l'EPS (histoire-géographie/EMC, sciences et technologie, arts et langue vivante) ;
- Une épreuve d'entretien (comprenant une partie consacrée à l'EPS, selon un format analogue à celui du concours bac+3)

Et après la licence ?

- Cf. présentation spécifique du Master à venir (10h30-11h45 et 15h-16h)

Dès la rentrée 2026

MASTER MENTION PROFESSORAT DES ÉCOLES

M1

- 12 semaines de stage en établissement
- Rémunération des élèves fonctionnaires :
environ 1 400 € nets/mois

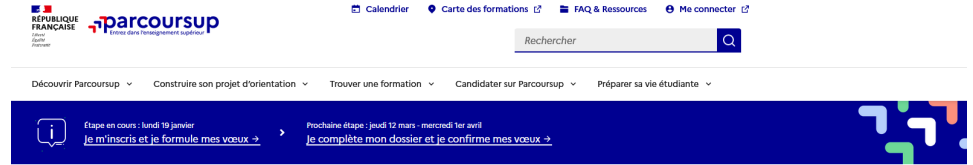
M2

- Mise en responsabilité à mi-temps devant élèves
- Rémunération des fonctionnaires stagiaires : **environ 1 800 € nets/mois**



Des nouveaux statuts en cas d'obtention du CRPE

Candidater à la LPE : *Parcoursup*



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disposer d'une bonne culture générale et d'une capacité d'ouverture au monde, se traduisant par une maîtrise suffisante des connaissances et compétences acquises au lycée, dans toutes les disciplines enseignées à l'école primaire	Moyenne des notes obtenues dans les enseignements communs et de spécialité liés aux domaines suivants : <i>français, mathématiques, histoire-géographie, enseignement moral et civique, éducation physique et sportive, philosophie, langues vivantes, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, arts</i>	Notes obtenues en classe de première et de terminale	40 %
		Moyenne des notes obtenues au baccalauréat dans les mêmes enseignements communs et de spécialité que ci-dessus	Ensemble des notes obtenues au baccalauréat	
	Résultats obtenus dans les enseignements optionnels, particulièrement lorsqu'ils sont rattachés à des disciplines enseignées à l'école primaire	Moyenne annuelle dans les différents enseignements optionnels	Notes obtenues en classe de première et de terminale	
	Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B), se traduisant par la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat	Meilleure moyenne des notes obtenues en LV1 ou LV2 Meilleure note obtenue au baccalauréat en LV1 ou LV2	Notes obtenues en classe de première et de terminale Note obtenue au baccalauréat	
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie : disposer d'un bon niveau rédactionnel et de compétences avérées en matière d'expressions écrite et orale afin de pouvoir communiquer à l'oral et à l'écrit de façon rigoureuse et adaptée	Moyenne des notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat Néo-bacheliers : fiche avenir	Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat en français Partie « méthode de travail » de la fiche avenir	25 %
Savoir-être	Capacité à s'investir, à s'organiser et à être autonome dans son travail, seul ou en petit groupe	Néo-bacheliers : fiche avenir	Partie « autonomie » de la fiche avenir	10 %
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Manifester de l'intérêt pour le métier de professeur des écoles, ainsi que pour les questions et enjeux d'éducation et d'apprentissage	Néo-bacheliers : fiche avenir Projet de formation	Partie « capacité à réussir » de la fiche avenir Lettre de motivation	20 %
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisation péri ou extra-scolaires	Exercer des responsabilités collectives, associatives ou citoyennes et participer à des actions éducatives de différentes natures	Néo-bacheliers : fiche avenir Projet de formation	Parties « capacité à s'investir dans le travail » et « engagement, esprit d'initiative » de la fiche avenir Rubrique « activités et centres d'intérêt »	5 %

Quels critères de
sélection des dossiers ?

Contacts

- **Responsable de la licence :**

Lucas Profillet - lucas.profillet@umlp.fr

- **Responsable de la scolarité :**

Céline Heisser - celine.geng@umlp.fr